

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, BOURGOIN, VALENCE, etc.

Secrétaire général : M. J. FIASSON, 48, rue Tête-d'Or, Lyon 6^e.
Trésorier : M. A. PONCHON, 30, rue Malesherbes, Lyon 6^e.SIEGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet, 6^{me} (Immeuble Municipal)

| | | |
|----------------------|-------------------------------|------------|
| ABONNEMENT ANNUEL | France et Colonies Françaises | 300 francs |
| C. C. P. Lyon 101-98 | Etranger | 600 — |

PARTIE ADMINISTRATIVE

DERNIER AVIS DU TRÉSORIER

MM. les Sociétaires sont informés que les frais de recouvrement des quittances sont actuellement de 100 francs. En réglant leur cotisation dès réception de ce bulletin, ils feront une économie appréciable tout en simplifiant le travail du Trésorier. Chèque postal : Société Linnéenne de Lyon N° 101-98.

ORDRES DU JOUR

N.-B. — En raison des fêtes de Pâques, certaines modifications ont été apportées aux jours habituels de réunion. Que nos lecteurs veuillent bien y prendre garde.

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 12 Avril, à 20 h. 15

Admission de :

M. DEMARGNE André, Pharmacien, rue Zizim, Bourgneuf (Creuse), parrains MM. Panet et Pouchet. — M. DEBARD, rue Freycinet, Valence (Drôme). — M. PAYAND, 67, rue Paul-Bert, Valence (Drôme), parrains MM. Blanc et Réveillet. — M. CONDÉ B., Assistant à la Faculté des Sciences, 30, rue Sainte-Catherine, Nancy (M.-et-M.), parrains MM. Rémy et Fiasson. — M. LOUBIÈRE Auguste, Professeur au Muséum, 61, rue de Buffon, Paris, parrains MM. Viret et Queney. — M. CHAMARAUD M., Docteur en Pharmacie, 41, Grande Rue de Vaise, Lyon, parrains MM. Revol et Nétien. — Mlle GIRAUD Andrée, 84, rue Maréchal-Foch, Roanne (Loire), parrains MM. Dieudonné et Larue. — M. DEBUT Robert, 24, rue Rabelais, Roanne (Loire), parrains MM. Larue et Lefèvre Robert. — *Réintégration* : M. BOULAN, Professeur au Lycée de Roanne (Loire).

Exposition générale : détails de l'organisation. Questions diverses.

SECTION ENTOMOLOGIQUE : Mercredi 13 Avril à 20 h. 15

Dr E. ROMAN : Répartition géographique de quelques Tabanidae dans le Sud-Est de la France ; une localité nouvelle de *Cyrtopogon Meyerdiri* Mik. (Diptères orthoraphes).

B. CONDÉ : *Plusiocampa provincialis* n. sp., cavernicole de Provence. Présentation d'insectes. — Questions diverses.

est indépendant de la structure de l'objet, il ne dépend que de la différence d'indices entre l'objet et le milieu. En utilisant le diaphragme d'azimut de SZEGVARI dans une position telle que les rayons éclairants tombent parallèlement à la surface limitante à observer, la diffraction lumineuse due à la surface elle-même est complètement supprimée.

D'autre part, pour l'étude de la polarisation de la lumière diffractée par un objet au voisinage d'une surface limitante, on ne peut tenir compte que des résultats obtenus en utilisant un azimut d'éclairage parallèle à la direction de cette surface, de façon que les phénomènes de polarisation dus à la surface limitante elle-même soient supprimés.

Il faut enfin remarquer que la méthode d'observation de la *polarisation du rayonnement de fluorescence*, telle que nous l'avons exposée antérieurement ici, ne semble pas comporter de cause d'erreur due à un effet au niveau de la surface limitante. En effet, le rayonnement incident (ultra-violet) est invisible, et les phénomènes de réflexion et de diffraction sur ces surfaces ne sont pas détectés par l'œil. Il suffit de localiser, à l'aide d'un diaphragme approprié, le rayonnement incident sur l'objet à observer, de façon à éviter l'éclairage par la lumière de fluorescence venue d'objets voisins.

Présenté à la Section de Microscopie en sa séance du 19 Février 1949

NOTE SOMMAIRE SUR LA VEGETATION DE LA MONTAGNE DE LURE (Basses-Alpes)

par Claude-Charles MATHON
Attaché de recherches, C.N.R.S.

SITUATION, TOPOGRAPHIE, GEOLOGIE

La Montagne de Lure, chaîne septentrionale limite de la Haute-Provence, s'étend depuis la Durance sur près de 45 kilomètres à l'Est de cet affluent du Rhône, et appartient au même système géologique que le Mont Ventoux qui la prolonge à l'Est.

La chaîne principale de Lure (point culminant 1827 m), orientée approximativement E.-W., se termine à l'E. par le cirque de Valbelle. Cette chaîne présente un hubac abrupt avec de nombreuses sources, tandis que son versant sud, en pente bien plus douce, est pratiquement dépourvu d'eau; les ravins situés à l'adret descendent perpendiculairement à la crête (donc ils sont orientés N.-S.), sauf l'un d'eux: la Combe de la Sapée de Cruis, qui lui est parallèle sur deux kilomètres (magnifique sapinière sur son versant à l'exposition N.; *Genista radiata* (1) méditerranéo-montagnarde très rare en France, en un vaste peuplement à l'exposition S.).

Une seconde chaîne, coupée de cluses, court parallèlement à la première de Valbelle à Villevieille et comprend la Montagne de l'Ermitage (alt. 1073 m), la Montagne du Cerveau (alt. 1394 m), la Montagne de Pélegrine (alt. 1366 m), la Montagne de Jansiac (alt. 1160 m) et la Montagne de Villevieille (alt. 1183 m.), séparées les unes des autres respectivement par: le profond Ravin du Grand Vallon, la dépression du Pas des Portes, le Torrent du Grand Vallat et le Torrent de la Druigne.

Dans la Montagne de Lure, la roche sous-jacente est généralement calcaire, mais si la seconde chaîne provient de dépôts Jurassiques (*J. supérieur*), la chaîne principale est d'origine *Barrémo-Aptienne*. La partie méridionale de la Montagne (Banon *pro-parte*, St-Etienne *p.p.*, Cruis *p.p.*, Mallefougasse *p.p.*, Chateaufort *p.p.*, Aubignosc *p.p.*) repose sur le grès vert (*Gault*) ou sur le *Cénomani* (Limans *p.p.*, Château-Arnoux *p.p.*). Le Bassin de Forcalquier est d'origine tertiaire.

1. Cl.-Ch. MATHON, *Genista radiata* Scop dans la Montagne de Lure (B.-A.), *Bull. Soc. Bot. de France*, 1948.

CLIMAT

Le climat de la Montagne de Lure semble avoir — tout comme la végétation — de grandes analogies avec celui du Mont Ventoux. En schématisant l'on peut dire que si la Montagne de Lure est soumise à un régime de pluies méditerranéen, les différences de température imputables aux différences d'altitude (300-400m à 1827 m) le modifient et confèrent à certaines régions élevées un caractère « pseudalpin ».

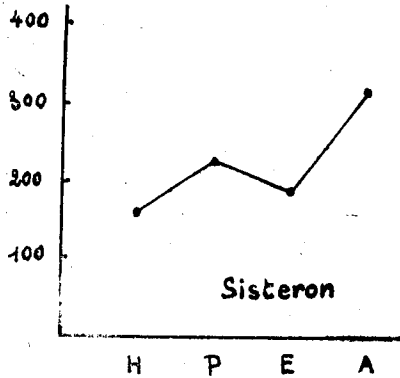
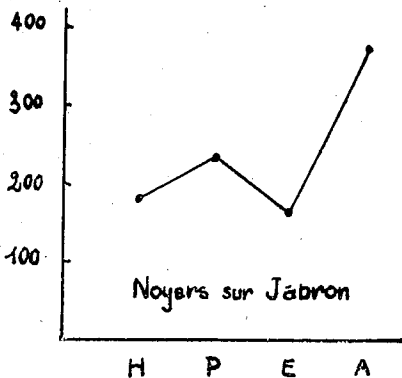
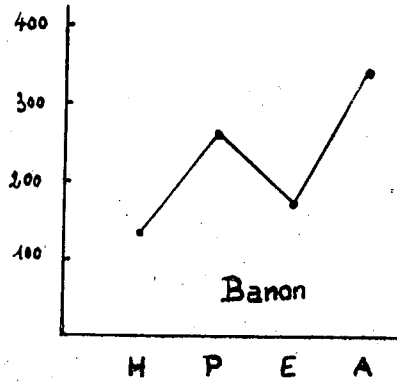
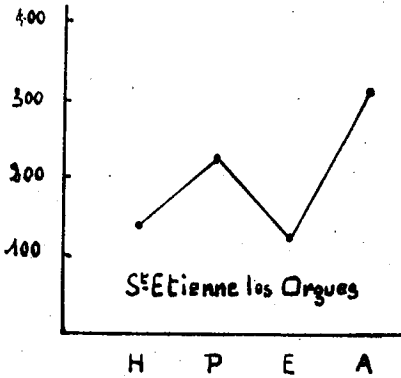
A défaut de documentation précise, jusqu'ici inexistante, relative à la température dans la Montagne de Lure, j'ai noté les maxima et minima absolus annuels suivants au Contadour, dans la partie occidentale de la Montagne. à 1175 m, sous abri à deux mètres du sol :

| | |
|---------------------------|--------|
| été 1945 | + 33°8 |
| été 1946 | + 32°5 |
| hiver 1946-1947 | — 25° |
| été 1947 | + 35° |
| hiver 1947-1948 | — 15° |
| été 1948 | + 33°1 |

Le régime des pluies, essentiellement irrégulier, est d'obédience méditerranéenne (voir les graphiques ci-dessous).

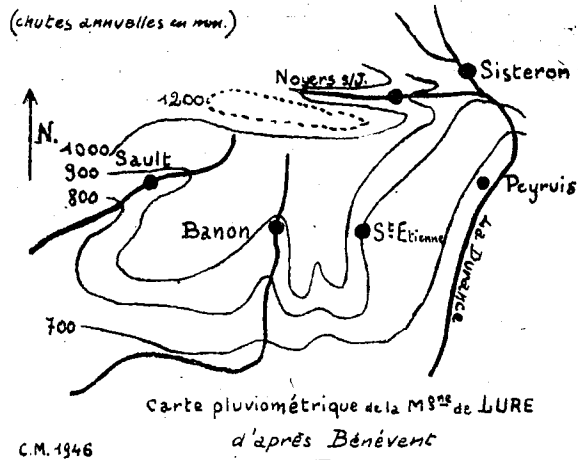
Les chutes moyennes annuelles s'échelonnent depuis 700 mm dans le bassin de Forcalquier jusqu'à plus de 1200 mm dans la dépression entre la chaîne principale de Lure et la chaîne secondaire.

La durée d'enneigement sur les crêtes élevées de Lure atteint 5 à 6 mois chaque année.



Répartition saisonnière des précipitations de « type sublittoral » dans la Montagne de Lure.

Répartition saisonnière des précipitations « à tendance méditerranéenne » dans la Montagne de Lure.



Le ciel est d'une limpidité remarquable et l'intensité lumineuse élevée.
Les vents sont généralement violents, c'est le mistral qui domine : les arbres en drapeaux dont la ramure se développe surtout vers le Sud en sont la preuve vivante.

BIBLIOGRAPHIE

Les travaux concernant la Montagne de Lure sont très peu nombreux et si l'on excepte en géologie la thèse de KILIAN W. (*Description géologique de la Montagne de Lure*, Paris, 1888) et en botanique les *Herborisations* de Ludovic LEGRÉ (*Annales des Basses-Alpes*, 1913-1914), aucune étude d'ensemble n'est relative à un chapitre de l'histoire naturelle de Lure.

La documentation botanique la plus complète se trouve dans :

L. LAURENT, *Catalogue raisonné des plantes vasculaires des Basses-Alpes*, Marseille, 1937-1939-1940 (inachevé).

Voir aussi, postérieurs à cet ouvrage :

M. BREISTROFFER, *Supplément au Catalogue des plantes vasculaires des Basses-Alpes*. Bull. Soc. Linn. Lyon, 1946 et 1948.

Cl.-Ch. MATHON, *Suite au Catalogue de la Flore des Basses-Alpes, particulièrement sur la rive droite de la Durance*. Bull. Muséum, 1948 et 1949 (en cours de publication).

Pour le climat et la phénologie consulter :

Cl.-Ch. MATHON, *Quelques observations climatologiques et phénologiques relatives à la Montagne de Lure* (B.-A.). Bull. Muséum, 1947 et 1948.

Pour la géographie botanique se documenter dans :

M. BREISTROFFER, *Considérations phytogéographiques sur les Baronnies (Préalpes du Sud)*. C. R. somm. Soc. Biogéogr., 1947.

Y. RONDON, *Premières observations sur les lichens corticoles du Pin silvestre dans la Montagne de Lure*. La Feuille des Naturalistes, 1948.

Cl.-Ch. MATHON, in Bull. Soc. Bot. Fr. : 1946 p. 387-393 ; 1947 p. 244-248 ; 1948 p. 77-80.

Cl.-Ch. MATHON, in Bull. Muséum, 1946 et 1948 : *De la distribution de quelques plantes méditerranéennes dans la Montagne de Lure* (B.-A.).

Note concernant la carte de FLAHAULT au 1/200.000

CR : chêne rouvre (= chêne blanc, *Quercus pubescens*)

CV : chêne vert

PA : pin d'Alep

H : hêtre

PS : pin silvestre

S : sapin

GROUPEMENTS VEGETAUX

ETAGE DU CHENE VERT

Il est difficile de trouver dans la Montagne de Lure un *Quercetum Ilicis* bien développé, les peuplements de Chêne vert signalés par Ch. FLAHAULT sur sa carte manuscrite, de la végétation au 1/200.000, feuille de Digne, ont fortement subi l'influence de l'homme et de ses troupeaux. Le peuplement de Ganagobie, le plus au Sud, (alt. 400 à 660 m) sur mollasse Helvétienne comprend :

Quercus Ilex, *Rubia peregrina*, *Clematis Flammula*, *Asparagus acutifolius*, *Phillyrea angustifolia*, *Amelanchier vulgaris*, *Juniperus Oxycedrus*, *Hedera Helix*, *Cornus sanguinea*, *Acer monspessulanum*, *Osyris alba*, *Quercus pubescens*, (R.), *Thymus vulgaris*, *Pinus Halepensis* (abondant sur les flancs, absent sur le plateau), *Cytisus sessilifolius*, *Viburnum Lantana*, etc... (avec des blocs de rochers calcaires moussus et ombragés à *Asplenium Trichomanes* et *Ceterach officinarum*), se rapprocherait du *Quercetum mediterraneo-montanum*. Le peuplement de Peipin, le plus au Nord, et le plus pauvre peut-être, renferme outre *Quercus Ilex* : *Q. pubescens*, *Buxus sempervirens*, *Crataegus monogyna*, *Thymus vulgaris*, *Euphorbia serrata*, *Juniperus Oxycedrus*, *Rubia peregrina*, *Lonicera Xylosteum*, *Amelanchier vulgaris*, *Osyris alba*, etc...

Le *Rosmarinetum* existe au S.-E. de la Montagne de Lure à partir de Sigonce-Ganagobie. A Ganagobie, il est envahi par le pin d'Alep et le Chêne vert tendra à le supplanter ; voici quelques espèces rencontrées dans le *Rosmarinetum* à Pin d'Alep en voie d'évolution vers le *Quercetum Ilicis* sur le versant S.-E. de Ganagobie : *Rosmarinus officinalis*, *Pinus Halepensis*, *Quercus Ilex*, *Lavandula latifolia*, *Thymus vulgaris*, *Brachypodium ramosum*, *Dorycnium suffruticosum*, *Juniperus Oxycedrus*, *Bonjeania hirsuta*, *Phillyrea angustifolia*, *Amelanchier vulgaris*, *Aphyllanthes monspeliensis*, *Fumana Spachii*, *Staeheleina dubia*, *Santolina incana*.

Le *Brachypodietum ramosi* existe fragmentaire à Ganagobie.

Le *Brachypodietum phoenicoidis* se trouve ça et là plus ou moins bien constitué (Ganagobie, Peipin, Vallée du Jabron), jusqu'au début de l'étage du Chêne blanc.

La lavandaie à *Thymus vulgaris* et *Lavandula vera*, lande anthropozoïque, remonte un peu dans l'étage du Chêne blanc ; elle occupe des surfaces assez importantes au Sud de la Montagne de Lure (Saint-Etienne, Cruis, Mallefougasse, Peipin, etc...). En voici un relevé de 100 m² à 500 m W. de St-Etienne, très dégradée par le pâturage, sol dallé de fragments calcaires, terre ocre (CO₃Ca = 0,3 % : pH 7,0), couverture 40 %, alt. 700 m env. (plutôt à situer à la limite inférieure de l'étage du Chêne blanc).

3(2) — *Thymus vulgaris* ;

2 — *Lavandula latifolia*, *Festuca ovina* var. ;

1 — *Koeleria Vallesiana*, *Satureia montana* ;

+ — *Dianthus prolifer*, *Eryngium campestre*, *Carlina vulgaris*, *Fumana procumbens*, *Andropogon Ischaemum*, *Catananche caerulea*, *Crucianella olitoria*, *Buffonia macrosperma*, *Sedum acris*, *Alyssum calycinum*, *Allium moschatum*, *Cerastium semidecandrum*, *Poterium Sanguisorba*, *Melica ciliata*, *Asperula Cynanchica*, *Hieracium Pilosella*, *Convulvulus Cantabrica* ;

r — *Caucalis daucoides*, *Teucrium Polium*, *Crataegus monogyna*, *Ononis minutissima*, *Stipa pennata*, *Bromus squarrosus*, *Galium* sp., *Dactylis glomerata*, *Prunus spinosa*, *Rosa* sp., *Lactuca viminea*, *Ruta montana*.

ETAGE DU CHENE BLANC

Si l'étage du Chêne blanc (*Q. pubescens*) couvre une superficie relativement considérable dans la Montagne de Lure, le déboisement, le pâturage et les courtes révolutions forestières (20 ans !) rendent difficile la découverte d'un bel individu de *Quercetum pubescentis*.

Voici un relevé sur 100 m² se rapportant au *Querceto-Buxetum*, au faite de la falaise surplombant le Cirque de Valbelle, au N. de la cote 1258 (commune de Peipin) ; exp. N.-E. ; pente 10 à 20 % ; sol : litière de 3 cm et sous-sol calcaire ; couverture : strate arborescente 50-60 %, strate arbustive 80 %, strate herbacée 20 %. Ce lieu est pratiquement inabordable en raison de la densité de la Buxaie archaïque qui l'entoure.

2. Le chiffre est significatif de l'abondance-dominance dans l'échelle 0-5 utilisée par l'école Zuricho-Montpelliéraine.

- 4 — *Buxus sempervirens* P (3) (épiphytes abondants) ;
- (3-4) — *Quercus pubescens* P ;
- (1-2) — *Melittis melissophyllum* C (3) ;
- 1 — *Polygonatum vulgare* P ;
- + — *Hieracium* gr. *murorum*, *Carex* sp., *Acer Opalus*, *Amelanchier vulgaris* P, *Rhamnus cathartica* var. *Hydriensis*, *Dactylis glomerata*, *Sorbus Aria*, *Brachypodium pinnatum*, *Viburnum Lantana* P ;
- r — *Vicia sepium*, *Leucanthemum corymbosum* C, *Galium rubrum* L. ssp. *obliquum* Vill. var. *myrianthum* (Jord.) Binz. et Thom. (4), *Arrhenatherum elatius*.

Voici un autre relevé sur 200 m², se rapportant également au *Querceto-Buzetum*, sur le flanc N.-E. de Lure aux Bons Enfants ; îlot isolé au milieu des coupes ; sol légèrement incliné vers l'E. (5°) ; couverture de la strate arborescente : 80 % ; sous-sol calcaire. L'altitude de ce relevé est bien plus faible que celle du précédent : 650 m au lieu de 1150-1200 m, aussi on en notera le caractère nettement plus méridional.

- 4 — *Quercus pubescens* P, *Buxus sempervirens* P (épiphytes abondants) ;
- 1 — *Hieracium* gr. *murorum*, *Cephalanthera pallens*, *C. rubra*, *Hepatica triloba* ;
- + — *Teucrium chamaedrys*, *Viburnum Lantana* P, *Amelanchier vulgaris* P, *Rubia peregrina* C, *Hedera Helix*, *Orobus vernus*, *Crataegus monogyna*, *Aphyllanthes monspeliensis*, *Cytisus sessilifolius* C, *Lonicera Periclymenum*, *Brachypodium pinnatum*, *Genista cinerea*, *Coronilla Emerus* C.

Une quantité de groupements dérivent, par dégradation, de la Chênaie blanche, ou y mènent à partir des déboisements, des défrichements, des éboulis : la Buxaie (Montagne du Cerveau, Montagne de Pélegrine, etc...), les peuplements à *Pinus silvestris* (Revest St-Martin, St-Etienne-les-Orgues, etc...), les pelouses denses à *Brachypodium pinnatum*, ou clairsemées à *Festuca ovina* (toutes deux remontant dans l'étage du Hêtre), la Lavandaie à *Lavandula vera*, *Thymus vulgaris* et *Aphyllanthes*, etc...

Voici un relevé dans la Lavandaie de cet étage (5), sur 100 m², au Sud du bois du Crac ; alt. 1000 m env. ; expos. W ; pente 30 % ; couverture 30 % :

- 3 — *Lavandula vera* ;
- 2 — *Aphyllanthes monspeliensis* ;
- 1 — *Thymus vulgaris*, *Satureia montana*, *Helianthemum canum*, *Hippocrepis comosa*, *Teucrium chamaedrys* ;
- + — *Quercus pubescens* jeune, *Rosa* sp., *Asperula cynanchica*, *Helleborus foetidus*, *Stachelina dubia*, *Galium* sp., *Ononis columnae*, *Genista hispanica*, *Astragalus purpureus*, *Euphorbia Cyparissias*, *Centaurea eu-leucophaea* (6), *Crataegus monogyna*, *Festuca glauca*, *Viola* sp., *Astragalus monspessulanus* ;
- r — *Thesium divaricatum*, *Acer monspessulanum*, *Prunus spinosa*.

C'est surtout dans cet étage que se trouve à Lure le *Deschampsietum mediae* (St-Etienne, Montloux, Revest St-Martin, Les Omergues, Valbelle, Les Paulons), ainsi que les groupements hygrophiles et semi-hygrophiles : Jonçaie, Cariçaie, Phragmitaie (Vallée du Jabron surtout), *Molinietum* (fragmentaire : à Montloux, au Revest St-Martin).

ETAGE DU HETRE

La Hêtraie de basse altitude (surtout dans la région du Contadour) est intermédiaire entre la Chênaie blanche et la Hêtraie centrale de Lure. En dérivent notamment un *Mesobrometum* (Fraches du Contadour) et la Lavandaie montagnarde à *Lavandula vera* et *Thymus Serpyllum* présentant des faciès à *Bromus erectus* ou à *Genista cinerea*.

3. C = caractéristique de l'association ; P = préférée.

4. Détermination due à M. BREISTROFFER, de Grenoble, que je remercie vivement.

5. Cl.-Ch. MATHON, *Les Lavandaies de la Montagne de Lure. Ebauche préliminaire*. Bull. Soc. Bot. Fr., 1947.

6. *Centaurea eu-leucophaea* est très commune à Lure et certainement la seule espèce de ce groupe. C'est ce que J. ARÈNES, que je remercie bien vivement, a vérifié sur une centaine d'échantillons provenant de toute la Montagne de Lure.

Voici un relevé dans la Lavandaie montagnarde, faciès à *Bromus erectus*, pâturée, coupée et passagère, sur 100 m², au Col S.-E. des Tinettes; pente 40 %, expos. S.-E.; sol dallé de fragments calcaires; couverture 40 à 50 %; altitude 1200-1250 m :

- (3-4) — *Lavandula vera* ;
- (2-3) — *Bromus erectus* ;
- 2 — *Thymus Serpyllum* ;
- (1-2) — *Ononis Cenisia*, *Ononis spinosa*, *Festuca glauca*, *Medicago Lupulina* ;
- 1 — *Hieracium* gr. *murorum*, *Galium* sp., *Cuscuta epithymum*, *Buffonia macrosperma* ;
- + — *Arenaria trinervia*, *Thlaspi perfoliatum*, *Hieracium Pilosella*, *Calamintha Acinos*, *Rosa* sp., *Gentiana ciliata*, *Genista hispanica* ;
- r — *Alyssum calycinum*, *Eryngium campestre*, *Picris hieracioides*, *Lotus corniculatus*, *Echinops Ritro*, *Euphorbia Cyparissias*, *Trifolium repens*.

La véritable Hêtraie se rencontre dans la partie centrale de Lure, voici une liste de plantes, rencontrées à l'hubac du Pas de la Graille entre 1400 et 1600 m dans la Fayée, classées par catégories phytosociologiques :

Ensemble caractéristique (sp. caractéristiques à des titres divers : électives, locales et préférées) : *Fagus silvatica*, *Abies pectinata*, *Asperula odorata*, *Calamintha grandiflora*, *Stellaria nemorum*, *Dentaria pinnata*, *Polygonatum verticillatum*, *Acer pseudoplatanus*, *A. platanoides*, *Epilobium montanum*, *Viola silvestris*, *Phyteuma spicatum*, *Prenanthes purpurea*, *Myosotis silvatica*, *Mycelis muralis*, *Luzula nivea*, *Lamium Galeobdolon*, *Ranunculus nemorosus*, *R. platanifolius*, *Geranium Robertianum*, *Mercurialis perennis*, *Adenostyles alpina*, *Senecio nemorensis*, *Melandryum silvestre*, *Lonicera alpigena*, *Galeopsis Tetrahit*, *Galium silvaticum* ssp. *aristatum*, *Actaea spicata*, *Aquilegia vulgaris* var., *Saxifraga cuneifolia* (cette dernière sp. sur rochers moussus), etc...

Compagnes et accidentelles (sp. plus au moins ubiquistes, indifférentes ou étrangères) : *Sorbus aucuparia*, *S. Aria* et leurs hybrides, *Acer Opulus*, *Epilobium spicatum*, *Ajuga reptans*, *Fragaria vesca*, *Aconitum lycoctonum*, *Rhamnus alpina*, *Rumex alpinus*, *Heracleum montanum*, *Cytisus Laburnum*, *C. alpinus*, *Orobus vernus*, *Vicia sepium*, *Helleborus foetidus*, *Digitalis lutea*, *Aegopodium Podagraria*, etc...

Il s'agit là d'une hêtraie assez comparable à celle du Valentinois méridional (7).

De cette hêtraie, sur le flanc Sud de Lure dérive une pelouse à *Brachypodium pinnatum* et *Tulipa Celsiana* avec des faciès (?) à *Calluna vulgaris*, à *Juniperus alpina*, à *Pinus silvestris*.

ZONE PSEUDALPINE

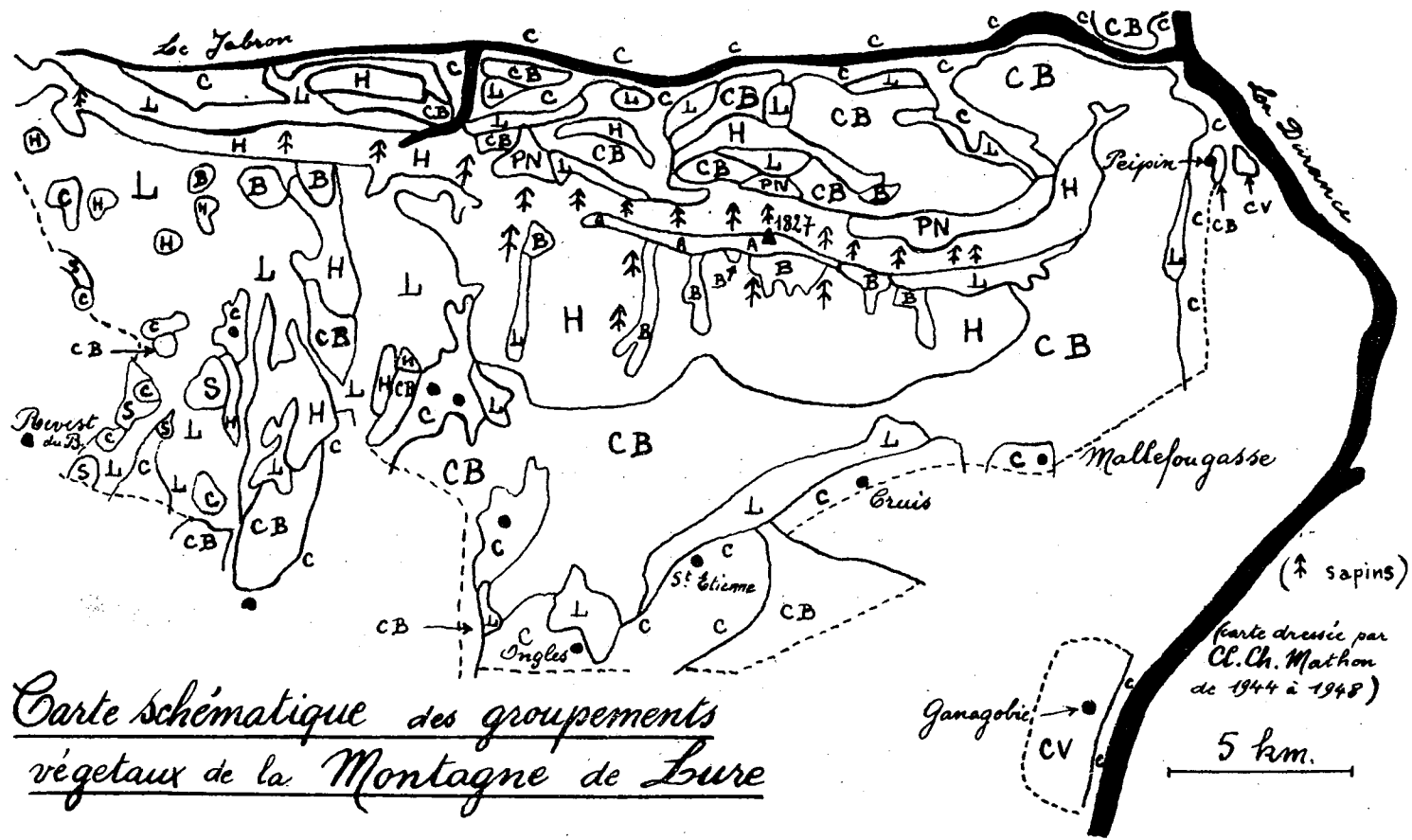
C'est la zone la plus élevée, comprenant surtout des éboulis, des « coussinets » et quelques fragments de pelouses, piquetés de *Juniperus alpina*, pour laquelle j'ai adopté le terme de « pseudalpine »; en effet il est difficile de lui attribuer le qualificatif de subalpine ou d'alpine en raison de son caractère mixte: il n'est pas rare qu'une espèce à affinités méridionales y côtoie une espèce d'obédience alpine, le climat-régime des pluies méditerranéen et températures alpêtres, le sol — ou mieux le sous-sol, presque partout à nu, calcaire — expliquent ces promiscuités.

7. G. BANNES-PUYGIRON, *Le Valentinois méridional. Esquisse phytosociologique*. Montpellier, 1933.

Note concernant la carte de l'auteur

(dressée avec le 1/50.000 et le cadastre, ramenée au 1/200.000 et simplifiée)

- A, zone pseudalpine
- H, hêtraie
- B, pelouses (*Mesobrometum*, *Brachypodietum pinnati*)
- C.B., chênaies blanches
- P.N., plantation de pins noirs
- L, landes calcaires (Lavandaies et Genistaies, Thymaie)
- S, landes acides (Sarothamnaie, Callunaie, *Deschampsietum flexuosi*)
- C, cultures
- CV, chênaie d'yeuse .



Carte schématique des groupements
végétaux de la Montagne de Lure

Voici une liste d'espèces pour la plupart se rencontrant plus particulièrement dans cette zone : *Saxifraga oppositifolia*, *Allium narcissiflorum*, *Viola Cenisia*, *Arenaria grandiflora*, *Eryngium Spina-alba*, *Globularia cordifolia*, *Gl. nana*, *Alchemilla pubescens*, *Al. Hoppeana*, *Thalictrum minus*, *Valeriana montana*, *Draba Aizoides*, *Gentiana ciliata*, *G. lutea*, *G. verna*, *G. campestris*, *Gregoria Vitaliana*, *Kœleria Vallesiana*, *Sesleria caerulea*, *Trisetum distichophyllum*, *Poa alpina*, *Avena setacea*, *Calamagrostis montana*, *Saxifraga exarata* ssp. *moschatiformis* (Boucharde) (8), *S. Aizoon*, *Potentilla cinerea*, *Pedicularis gyroflexa*, *Antennaria dioica*, *Minuartia liniflora*, *Biscutella levigata*, *Carduus defloratus*, *Erysimum pumilum*, *Dianthus subacaulis* var. *acaulis*, etc...

CONCLUSION

On a pu juger par cette courte note, très incomplète (les groupements mesocoles, rudéraux et d'autres encore, n'ont pas été cités seulement), de la diversité de la végétation dans la Montagne de Lure et de l'intérêt présenté par son étude.

La Montagne de Lure semble offrir des conditions intermédiaires entre les chaînes plus méridionales (Lubéron) et plus septentrionales (9) — ou même le Mont Ventoux — c'est-à-dire qu'elle permet de jalonner sérieusement l'évolution de la végétation dans ces régions.

La connaissance des limites du Dauphiné et de la Provence, en ce qui concerne le peuplement végétal, est encore insuffisante ; aussi, afin de combler partiellement cette lacune, l'auteur se propose de publier prochainement un travail étendu sur la végétation de la Montagne de Lure.

8. Cette détermination est due à M. BOUCHARDE, de Bourberain (Côte-d'Or), que je remercie vivement.

9. Les Baronies situées plus au Nord semblent cependant posséder un caractère plus méditerranéen que la Chaîne de Lure. (Voir M. BREISTROFFER, *op. cit.*).

Présenté à la Section Botanique, en sa séance du 8 Janvier 1949

Analyse microcinématographique et en contraste de phase du comportement des noyaux quiescents dans les plasmodes du Myxomycète *LICEA BIFORIS*

par Marcel LOCQUIN.

La partie subpériphérique des houppes plasmodiales du myxomycète *Licea biforis* est suffisamment mince et transparente pour qu'on puisse analyser ses mouvements avec un objectif à immersion de 3 mm équipé en contraste de phase variable selon LOCQUIN¹. La seule précaution à prendre est d'espacer suffisamment les observations afin de ne pas tuer le plasmode qui est très sensible à la lumière même verte.

Pour une position de l'analyseur très voisine de l'extinction du faisceau géométrique, en contraste aussi bien positif que négatif, les noyaux à l'état de repos sont visibles comme de petites sphérules presque optiquement vides, limitées par une membrane nucléaire très visible. Normalement ils sont parfaitement sphériques, même lorsqu'ils sont entraînés par le torrent veineux.

Mais la zone périphérique et subpériphérique des houppes est le siège de violents mouvements de va et vient et les noyaux de cette dernière région subissent des efforts qui les étirent, les tordent, les courbent, bref leur font prendre des formes elliptiques, piriformes, en massue, en haltères, etc. Certains états simulent des figures d'amitoses typiques.

1. *Microscopie*, Paris, Mem. 6, 1948, 1, 45-46.